



# "Faire vivre la Déclaration, c'est aussi mieux la faire connaître"

Un interview d'Olivia Venet, présidente de la Ligue des droits humains

Articles | Cahiers > Une déclaration à l'humanité  
Le 19 décembre 2018 | Mise en ligne : **Lydia Magnoni**  
Auteur : **Céline Teret**

0.

**La Déclaration universelle des droits de l'homme a été écrite il y a 70 ans. Mais aujourd'hui, qu'en fait-on ? A quoi sert-elle ? Quelles sont ses forces et ses faiblesses ? Comment la faire vivre ? Olivia Venet, juriste et présidente de la Ligue des droits humains, nous en parle.**

**70 ans après sa création, quelle est la force de la Déclaration universelle des droits de l'homme ?**

La Déclaration est un texte incroyable. Elle aborde énormément de choses différentes : le refus de la torture, le droit au travail décent, à la culture, à la vie familiale... Elle va assez loin. Elle pose une base autour de laquelle on organise notre quotidien. C'est un texte fondateur, qui a en plus une portée symbolique très importante. Et les symboles sont fondamentaux.

***La Déclaration n'est pourtant pas contraignante au niveau juridique. Cela veut dire qu'un juriste ne peut pas l'invoquer devant les tribunaux...***

Elle n'a pas de force juridique, c'est vrai. En tant qu'avocate, je ne peux pas aller devant un tribunal en invoquant, par exemple, le droit à la vie de l'article 3 de la Déclaration universelle. Mais tous ces droits sont reconnus dans d'autres textes, inspirés de la Déclaration universelle. Comme la Convention européenne des droits de l'homme. Et ces textes, eux, ont une force juridique et peuvent être directement applicables. Quand on parle aux juges, on parle « leur langage » et c'est celui de la Convention européenne des droits de l'homme, par exemple. Mais quand on cite les droits fondamentaux présents dans la Déclaration universelle, ça parle à tout le monde.

Et les droits ne s'exercent pas que devant la justice, ils doivent pouvoir aussi s'exercer au quotidien. Et pour cela, la Déclaration universelle des droits de l'homme est plus accessible, plus concrète, plus réelle.

***Quelles critiques fait-on aujourd'hui à la Déclaration ?***

J'entends beaucoup dire que la Déclaration universelle serait dépassée, qu'il faudrait la revoir.

Et il y a en effet des questions actuelles, auxquelles on ne pensait pas à l'époque où la Déclaration universelle a été écrite. Par exemple, le droit à un environnement sain et à une alimentation saine. Ça serait intéressant de développer ces questions-là et de le faire au niveau mondial. Mais cela ne veut pas dire qu'il faut renoncer à ce qui se trouve dans la

Déclaration. Au contraire, on peut l'amener encore plus loin et peut-être y ajouter des choses.

### ***Comment continuer à faire vivre cette Déclaration aujourd'hui ?***

Une façon de faire vivre ce texte, c'est de mieux le faire connaître. C'est faire connaître ces droits aux personnes afin qu'elles puissent se les approprier. C'est une manière de dire aux gens : *"Vous avez le droit à la culture, vous avez le droit de travailler dans des conditions dignes, vous avez le droit de quitter votre pays et de vous installer dans un autre pays."* Ce texte reste très important pour mieux connaître et faire valoir nos droits, pour mieux pouvoir en débattre, et donc, aussi, pour mieux respecter les droits des autres.

Il faut se rappeler aussi le contexte dans lequel la Déclaration est née. Après les horreurs de la Seconde Guerre mondiale, il fallait rappeler des droits qui puissent nous protéger, nous citoyens, de l'arbitraire de l'Etat. L'Etat ne peut pas, parce qu'il le décide, prendre la vie, torturer, faire des discriminations religieuses, de sexe, d'origine... La Déclaration et les textes qui ont suivi nous protègent nous, citoyens. Ils rappellent que l'Etat doit être au service du citoyen.

A l'époque où la Déclaration a été rédigée, les gens demandaient l'asile dans d'autres pays à cause de la guerre. Aujourd'hui, on voit comme ce droit à l'asile reste d'actualité. Si un individu ne peut pas être protégé par son Etat, il doit être protégé par un autre Etat.

### ***Selon vous, actuellement , quel droit humain doit être le plus défendu ? ?***

C'est très difficile comme question... Tous les droits me semblent essentiels. Il y a le droit à l'asile et les enjeux liés à l'immigration. Il y a aussi les inégalités sociales. Des gens, dans notre pays vivent dans une précarité insupportable. Cela concerne les droits économiques, sociaux et culturels, l'accès à des aides sociales, le travail dans des conditions dignes...

### ***La Ligue des droits de l'Homme vient de changer de nom. Elle s'appelle la Ligue des droits humains désormais. Pourquoi ?***

En anglais, on a toujours parlé de droits humains ("human rights") et de Déclaration universelle des droits humains. En français, au moment de l'adoption de la Déclaration, on a assez naturellement parlé de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. On écrivait d'ailleurs « homme » avec un grand "H" car on parlait de l'Homme dans le sens humain et pas de l'homme, par opposition à la femme. Mais avec le temps, on s'est rendu compte qu'utiliser le terme "droits humains", au pluriel, permet de s'adresser à toutes les personnes, dans leur diversité : les hommes, les femmes, les intersexes, les transsexuels, les blancs, les noirs... Il y a toute cette diversité dans les droits humains. Ça fait plusieurs années que cette réflexion est présente à la Ligue. D'ailleurs, la Ligue parle de "droits humains" depuis longtemps. Il fallait encore changer notre nom dans ce sens. Il était temps de le faire, il fallait le faire. En adaptant notre nom, on veut rappeler que la Ligue défend les droits de tous les humains, pour que chacun et chacune puisse se reconnaître dans la Ligue et dans les combats qu'elle porte.

Plus d'infos sur le [site de la Ligue des droits humains](#)

« *Le 10 décembre, un obélisque de la Déclaration a été inauguré à Bruxelles pour montrer que ce texte continue à avoir du poids.* »

